

Commission Territoriale Restreinte d'organisation des Compétitions

PS/LC - 078/2024

Procès verbal COC RESTREINTE 2023/2024 n°14

REUNION DU 15 MARS 2024

Réunion effectuée par voie informatique. Participants: C.MAHE - D.ROSAENZ SICARD - F.CHAMARE - A.MOREAU - T. COLAS - P.SIONNEAU

Anomalies constatées sur la journée du 10-11 février 2024

Les clubs pénalisables sont inscrits en gras/souligné

Compétition	Club Recevant	Club Visiteur	Motif	référence	SANCTION ENCOURUE	SANCTION
ANOMALIES FDME						
U20F	CHABOSSIERE OC	LA ROCHE VHB	arbitre 6249074100208 (<u>Le May/Evre</u>): pas de frais saisis	art 2.3.3 des règlements fédéraux	Pénalité financière (15€ au club de l'arbitre)	Pénalité financière (15€)
ANOMALIES ADMINISTRATIVES						
FDME non communiquée dans les délais						
				l'article 98.7 des règlements fédéraux	Pénalité financière (15€)	
CONCLUSION NON SAISIE (délai 30 jours =04/01; tolérance jusqu'au 6 inclus)						
U20F	<u>AL ANDOUILLE</u>	L'HUISSERIE	Saisie le 17/01 19:34	Règlements fédéraux (art 93) et territoriaux (art 4.1)	Pénalité financière (20€)	Avertissement
N3F	<u>ECV* LMCVB 1²</u>	SMOC ST JEAN DE BRAYE HB	saisie le 23/01 10:12		Pénalité financière (40€) ²	Pénalité financière (40€) ²
U17FPL	<u>ECV 72</u>	LA CHAIZE*LA FERRIERE	saisie le 23/01 18:18		Pénalité financière (20€) ²	Pénalité financière (20€) ²
U15FPL	<u>ECV 72</u>	CHALLANS NOV HB	saisie le 23/01 18:12		Pénalité financière (20€)	Avertissement
D2FPL	<u>AUTHION U21²</u>	ES AUBANCE	Saisie le 14/01 10:11			
U15FPL	<u>ST SEBASTIEN SUD LOIRE HB</u>	UNION SAUMUR DOUE	Saisie le 17/01 10:32			
Pénalités sportives liées à l'arbitrage						
Matches non joués						
PNMPL	ESHDPDM*PAYS DU MANS	<u>HB STE LUCE SUR LOIRE</u>	Forfait de Ste Luce le sam. 10/02/2024 12:03	Règlements Fédéraux: art 104.2 / Règlements territoriaux: art 7	Pénalité sportive et financière (210€)	Pénalité sportive et financière (210€)
EXCFPL	STE GEMMES/L	<u>HBC MAMERS 2</u>	Forfait de HBC Mamers le mar. 06/02/2024 22:28		Pénalité sportive et financière (210€)	Pénalité sportive et financière minorée (105€)
D2FPL	SC BEAUCOUZE	<u>HBC VIHIERES</u>	Forfait de HBC Vihiers mar. 06/02/2024 21:45		Pénalité sportive et financière (110€)	Pénalité sportive et financière minorée (55€)

- Le club souligné est le club sanctionnable

² club déjà averti

Pierre SIONNEAU

Président COC